

## AUTORISATION DE MISE EN PLACE D'UN EXERCICE DE FORMATION

Je soussigné(e) :

En ma qualité de :

Ayant pouvoir pour engager l'établissement (dénomination sociale) :

Propriétaire des locaux indiqués ci-dessous :

Locataire des locaux indiqués ci-dessous :

Autorise le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Loire à utiliser les locaux suivants (adresse exacte) :

Autorise le personnel que je représente à participer à la formation décrite ci-dessous

- Thème de la formation :
- Thème de la mise en situation :
- Date et heure de la formation :

### Responsabilité du SDIS 43

Le SDIS 43 répondra des dommages causés aux bâtiments du fait de ses activités dès lors que sa responsabilité est engagée.

Le SDIS 43 souscrit l'ensemble des contrats pour garantir les risques lui incombant (notamment pour sa responsabilité civile). En aucun cas la responsabilité du propriétaire ne pourra être engagée lors de l'utilisation des bâtiments par le SDIS 43.

Les agents du SDIS 43 bénéficient du régime « accident de service ou de service commandé » lors de l'usage des locaux, objet de la présente.

Fait à :

Le

Signature  
Responsable de l'Etablissement

Signature  
Responsable Pédagogique